



SYNTHESE DU BILAN D'ACTIVITÉ 2008

Maison de l'Emploi de Paris

2008 : L'ANNÉE DU REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

La démarche d'auto-évaluation, menée en 2007 par les instances du GIP Maison de l'Emploi de Paris, a conduit au repositionnement de la Maison de l'Emploi de Paris autour de 4 axes stratégiques.

Les quatre axes stratégiques

Les actions de la Maison de l'Emploi de Paris se déclinent autour de 4 grands axes d'intervention :

1. Une **fonction observation-veille-évaluation**,
2. La **mise en œuvre de recrutements en nombre et l'accompagnement à la mise en place des clauses sociales**,
3. Le développement d'**actions expérimentales** à partir des besoins spécifiques du territoire et de ses habitant(e)s,
4. Une **fonction ressources - communication** qui s'appuie sur un portail d'information : <http://www.maison-emploi-paris.fr>

Un outil de politique territoriale de l'emploi

Partant des besoins spécifiques du territoire, la Maison de l'Emploi de Paris mène des expérimentations pour stimuler le développement économique du territoire parisien et générer des opportunités d'emploi pour les **publics parisiens qui en sont le plus éloignés – public bénéficiaire des minima sociaux, demandeurs d'emploi longue durée, jeunes sans qualification, seniors, etc.**

La Maison de l'Emploi de Paris intervient en complémentarité de l'offre de service proposée par les acteurs de l'emploi sur le territoire parisien et remplit deux missions essentielles :

- **Mettre en cohérence et coordonner** les actions et les dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle et du développement économique sur le territoire parisien,
- **Expérimenter et innover**, avec l'objectif de généraliser les expérimentations après évaluation, au sein du Service Public de l'Emploi, le territoire local devenant ainsi producteur de politiques publiques en matière d'emploi.

Une intervention en mode projet

Pour construire des réponses adaptées aux problématiques d'insertion, de formation et d'emploi des Parisiens, la Maison de l'Emploi de Paris s'appuie sur :

- un **diagnostic** préalable à l'action (état des lieux de l'existant et définition des complémentarités à développer),
- une **ingénierie de projet**, qui articule les acteurs et dispositifs parisiens et fait appel si besoin à des prestations nouvelles par appel d'offre,
- la **mise en œuvre du projet**, par les équipes de la Maison de l'Emploi de Paris, en coordination avec ses partenaires,
- l'**évaluation de l'expérimentation** et les préconisations pour son essai.

Retrouvez dans les pages suivantes le bilan des actions 2008 selon nos 4 axes d'intervention

Groupement d'Intérêt Public constitué le 20 octobre 2005



1. OBSERVATION, VEILLE, EVALUATION

La fonction observation-veille-évaluation fournit des éléments de connaissance sur la situation économique et son évolution à Paris. Elle produit les diagnostics préalables aux actions expérimentales de la Maison de l'Emploi de Paris et les évalue en vue d'un essaimage. Elle est un outil d'aide à la décision des actions développées.

- **Production d'un diagnostic territorial parisien en 2008**, socle partagé d'analyses de la situation parisienne (marché du travail et développement économique) à partir de productions existantes (APUR, CCIP, DDTEFP-ANPE), et animation d'un séminaire d'échange en novembre avec les partenaires de la Maison de l'Emploi de Paris pour mettre en débat les données et hiérarchiser les enjeux pour le territoire.
- **Veille économique dans les Services à la personne** : Suite à l'étude menée en 2007 sur la structure de l'offre parisienne, la Maison de l'Emploi de Paris lance une veille économique en trois volets :
 - le suivi du devenir des 50 créateurs d'entreprises SAP accompagnés par la Maison de l'Emploi de Paris ;
 - le suivi dans le temps des jeunes structures parisiennes ;
 - la production d'une connaissance fine de quelques grandes entreprises.La finalité est d'anticiper leurs perspectives de récession ou de développement pour les accompagner à se pérenniser ou à recruter.

2. ACCÈS À L'EMPLOI ET GRANDS PROJETS ÉCONOMIQUES

Clauses sociales

Le pôle d'ingénierie **Clauses sociales de la Maison de l'Emploi de Paris** accompagne et conseille les donneurs d'ordre, les entreprises et les professionnels de l'insertion et de l'emploi et utilise la commande publique comme levier d'accès à l'emploi pérenne des personnes en insertion.

En 2008 :

- 12 opérations en cours ;
 - 12 opérations en préparation ;
 - 6 secteurs d'activités concernés : Bâtiment – gros œuvre et second œuvre, Espaces verts, Nettoyage, Déménagement, Collecte des déchets, Restauration collective.
- ⇒ Plus de 100 000 heures d'insertion négociées, soit 67 emplois (etp) ;
- ⇒ 20 grandes entreprises et PME mobilisées ;
- ⇒ 4200 heures d'activité sous-traitées avec les Structures d'Insertion par l'Activité Economiques parisiennes.

Nos partenaires

➤ Les donneurs d'ordre :

- La Ville et le Département de Paris
- Les ministères : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, Ministère de l'agriculture, Ministère de la santé, Services du Premier Ministre.
- De grands établissements publics : AP-HP, BnF, Paris Habitat, SEMAVIP.

➤ Les entreprises

- Aménagement et BTP : Nexity, Apsys, Colas, Dutheil, Eiffage Construction, Eurovia, GTM bâtiment, Urbaine de Travaux.
- Services : Organidem (Déménagement), Sodexo (restauration), Sita Ile-de-France et Veolia Environnement (collecte et traitement de déchets).
- SIAE parisiennes : Objectif Emploi, Sita Rebond, Ares Services, Optim Emploi, Pro-Insert.

Recrutements en nombre

Pour répondre aux besoins des entreprises et des publics en insertion, la Maison de l'Emploi de Paris coordonne la mobilisation des réseaux parisiens et les dispositifs existants dans le cadre de recrutements en nombre.

- Négociation des postes avec les entreprises dans le cadre de l'égalité des chances et de la diversité,
- Mobilisation des réseaux d'accueil parisiens pour le ciblage des publics (descriptif des profils recherchés, fiches de poste détaillées, outils d'orientation des publics),
- Informations collectives pour les publics, suivies d'entretiens individuels de pré-sélection par la Maison de l'Emploi de Paris,
- Positionnement et suivi des candidatures avec l'entreprise ,
- Accompagnement vers l'emploi des publics n'ayant pas été retenus sur le poste et n'étant pas accompagnés par ailleurs.

Zoom sur la Société Générale

Avec la **Société Générale**, la Maison de l'Emploi de Paris a assuré un rôle de facilitateur pour le recrutement en nombre de conseillers accueil :

- Recrutement par la Société Générale : 7 personnes
- Autres retour à l'emploi dans le cadre de l'accompagnement (CDI et CDD + 6 mois) : 7 personnes

Nos partenaires : la Cellule des contrats aidés de la Ville de Paris, la DASES (Direction à l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la Ville de Paris) pour les allocataires du RMI, la CAF pour les allocataires de l'API.

A partir de l'expérimentation menée en 2008 avec la Société Générale, la Maison de l'Emploi de Paris renforce en 2009 ce partenariat et l'élargit à d'autres entreprises.

3. ACTIONS TRANSVERSALES ET EXPÉRIMENTATIONS

La Maison de l'Emploi de Paris mène des actions expérimentales en mode projet, sur des thématiques spécifiques en lien avec les besoins du territoire et des publics parisiens :

- Les services à la personne,
- La création et transmission d'entreprise,
- La validation des acquis de l'expérience (VAE),
- Les publics en grande exclusion.

Zoom sur le secteur des services à la personne

La Maison de l'Emploi de Paris intervient depuis sa création sur le secteur des services à la personne, secteur créateur d'emploi mais dont la structuration est encore mal connue sur le territoire parisien. Différentes actions de la Maison de l'Emploi de Paris contribuent à la professionnalisation du secteur et à une meilleure connaissance des acteurs économiques parisiens.

Suite à l'étude menée en 2007 par la Maison de l'Emploi de Paris auprès des structures parisiennes, ont été organisés en 2008 :

- ⇒ **Des séminaires de sensibilisation** sur les services à la personne auprès des professionnels de l'emploi (4 sessions en 2008 ; 53 présents),
- ⇒ **Des petits-déjeuners employeurs** ayant mobilisé 25 entreprises (2 petits-déjeuners assistance informatique à domicile; 1 petit-déjeuner sensibilisation à la GPEC),
- ⇒ Le démarrage d'une **action de sensibilisation à la GPEC** des entreprises parisiennes de services à la personne en partenariat avec la DDTEFP.

D'autre part, la Maison de l'Emploi de Paris assure :

- ⇒ **Une veille auprès des organismes de formation** sur les sessions à destination des demandeurs d'emploi parisiens,
- ⇒ Le suivi de publics dans le cadre de la **création d'entreprise et de la Validation des Acquis de l'Expérience**.

Nos partenaires

- DDTEFP Paris, Préfecture de Paris - délégation territoriale de l'ANSP
- Réseau FNARS, Missions locales, Equipes de développement local ...

Zoom sur la Création-reprise d'entreprises

Suivi Création d'entreprises 2008 :

- ⇒ 231 porteurs de projets accueillis individuellement dans le cadre du Centre ressources Maison de l'Emploi-Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (dont 97 projets dans le secteur des services à la personne),
- ⇒ 48 suivis de porteurs de projet dans les SAP et 11 entreprises créées en 2008 générant 34 emplois,
- ⇒ 205 participants aux 12 modules « Entreprendre dans les SAP » Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - Maison de l'Emploi de Paris.

Zoom sur la VAE

Suivi personnalisé tout au long du parcours de Validation des acquis de l'Expérience pour favoriser l'accès à la certification et raccourcir les parcours. En 2008 :

- ⇒ Plus de 350 personnes informées,
- ⇒ 82 personnes accompagnées en 2009,
- ⇒ 35 VAE obtenues,
- ⇒ 66% des candidatures suivies par la Maison de l'Emploi concernent le secteur des services à la personne. En 2008, 22 certifications ont été obtenues sur 26 présentées, soit un taux de réussite de 85%.

Zoom Plateforme des régularisés

Une 1ère expérimentation d'un accompagnement social, médical et professionnel a été menée en 2007-2008 au sein d'une structure d'hébergement (La Boulangerie), en partenariat avec Adoma, la Préfecture de Paris et la DASS, dispositif pérennisé ensuite au sein d'Adoma.

En février 2008, une 2ème expérimentation est lancée sous l'impulsion de la Préfecture de Paris, pour accélérer l'insertion professionnelle et l'accès au logement des personnes nouvellement régularisées et hébergées en structures d'hébergement d'urgence. La Maison de l'Emploi de Paris coordonne le dispositif et assure le suivi global des publics avec les partenaires de l'action. 118 personnes ont été accompagnées en 2008. La Maison de l'Emploi de Paris va engager en 2009 l'évaluation du dispositif pour un essaimage auprès de ses partenaires.

Nos partenaires : La Préfecture de Paris, le GIP Samu social (115), le GIP HIS (Habitat et Interventions sociales), l'ANPE Paris Porte de la Chapelle, l'APTM et l'Ordre de Malte.

4. AXE RESSOURCES ET COMMUNICATION : www.maison-emploi-paris.fr

⇒ **Développement d'un portail de l'emploi parisien en 2008**, pour faciliter le repérage des ressources et acteurs parisiens et donner des repères sur les étapes à suivre dans la construction de son projet professionnel. Le portail s'adresse aux :

- demandeurs d'emploi et salariés
- porteurs de projet
- employeurs

⇒ La **rubrique Actualité** propose l'agenda parisien des manifestations concernant l'emploi et la création d'activité, ainsi que les programmes d'activité de nos partenaires.

⇒ **Fréquentation du site-portail internet en 2008**

- 39 000 visites, soit plus de 100 visites par jour.
- 31 000 visiteurs.

⇒ **Actualisation et enrichissement du site sur les actions de la Maison de l'Emploi de Paris :**

- **Services à la personne :** développement d'un portail spécialisé : activités, formations, VAE, création d'activité ; information sur les sessions de formations à venir pour les demandeurs d'emploi parisiens ; mise en ligne des études produites sur le secteur.
- **Clauses sociales :** tableaux des opérations en cours suivies par la Maison de l'Emploi de Paris ; rubrique recrutement en ligne.
- **Observation du territoire :** mise en ligne d'une sélection de productions concernant le marché du travail et le développement économique du territoire parisien.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Suite à sa labellisation en juillet 2005 par la commission nationale des Maisons de l'Emploi, la Maison de l'Emploi de Paris s'est constituée en Groupement d'Intérêt Public le 21 octobre 2005.

Membres fondateurs

- Etat,
- Ville et Département de Paris,
- Pôle Emploi,
- Afpa,
- Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
- Chambre de métiers et de l'artisanat,
- Cité des métiers de la Cité des sciences et de l'industrie

Partenaire associé : PLIE 18-19ème.

Président : Claude KUPFER, Préfet, Secrétaire général de la Préfecture de Paris.

Vice – présidente : Colombe BROSSEL, adjointe au Maire de Paris.

Présidence alternée annuellement Ville-Etat.

Directeur : Halim ABDELLATIF

Equipe : 17 personnes

NOUS CONTACTER

Adresse :

Maison de l'Emploi de Paris
26, rue du Chemin Vert
75 011 Paris
Métro Richard Lenoir (ligne 5), Chemin Vert
(ligne 8), Bastille.

Contacts :

Tél : 01 55 28 96 10
Fax : 01 43 57 45 19
Mèl : contact@maison-emploi-paris.fr

Site internet : www.maison-emploi-paris.fr

